

Contrat de licence (contenu multimédia)

VERSION ÉTENDUE

- IDENTIFICATION DES PARTIES
- PRÉAMBULE
- OBJET
 - Concession d'une licence
 - Nature des droits concédés
 - Exercice des droits concédés
 - Durée des droits concédés
 - Étendue géographique des droits concédés
 - Intégration obligatoire
- CONSIDÉRATION
 - Redevances
 - Adresse physique ou électronique de facturation
 - Termes et conditions de paiement
- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
 - Représentants des parties
 - Communications électroniques
 - Obligations du collaborateur
 - Obligations du développeur
 - Propriété intellectuelle
 - Définitions
 - Principe général
 - Respect de la propriété intellectuelle des tiers (par le collaborateur)
 - Engagements spécifiques du développeur
 - Conséquences en cas de non-respect des engagements
 - Mentions des droits de propriété intellectuelle et crédit de la conception
 - Protection des droits de propriété intellectuelle dévolus au développeur
 - Engagement de confidentialité et de non-divulgateion
 - Engagement de non-concurrence
 - Engagement réciproque de non-sollicitation de personnel
 - Information utile
 - Représentations et garanties du collaborateur
 - Limitation de garantie
 - Limitation de responsabilité
 - Dépôt de garantie
 - Intérêts
 - Changement de taux ou ajout de taxes
 - Frais de perception
 - Absence d'intermédiaire

- Frais professionnels relatifs au présent contrat
- DISPOSITIONS GÉNÉRALES
 - Force majeure
 - Autonomie des dispositions
 - Avis
 - Titres
 - Annexes
 - Absence de renonciation
 - Droits cumulatifs et non alternatifs
 - Totalité et intégralité de l'entente
 - Modification du contrat
 - Genre et nombre
 - Incessibilité
 - Computation des délais
 - Devises
 - Lois applicables
 - Élection de domicile
 - Exemplaires
 - Portée du contrat
 - Solidarité
 - Écoulement du temps
- ENTRÉE EN VIGUEUR DU CONTRAT
- DURÉE DU CONTRAT
- FIN DU CONTRAT
 - Motifs
 - Effets
 - Obligations du développeur
- RECONNAISSANCE DES PARTIES
- SIGNATURE DES PARTIES
- ANNEXE: Spécifications

VERSION ABRÉGÉE

- IDENTIFICATION DES PARTIES
- OBJET
- CONSIDÉRATION
- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES
 - Représentations et garanties du collaborateur
 - Respect de la propriété intellectuelle des tiers (par le collaborateur)
 - Engagements spécifiques du développeur
- SIGNATURE DES PARTIES
- ANNEXE: Spécifications